

Stage de formation des animateurs dans le cadre scolaire - septembre 1998



Version 30 mai 98

ublic

- animateurs nouvellement à l'anstj
 - animateurs scientifiques scolaires avec peu d'expérience
 - animateurs scientifiques scolaires chevronnés
- En tout, une trentaine de personnes présentes.

ntentions pédagogiques

→ **Responsabilisation**

- sur le rôle de l'animateur scolaire
 - éducatif
 - sécurité
 - plaisir
- sur le rôle de chacun dans un groupe (initiative, autogestion)

→ **Autonomie**

- dans la réalisation d'un projet pédagogique d'activité scientifique et technique avec des enfants dans un cadre scolaire
 - conception
 - mise en œuvre
 - évaluation
- dans la conduite d'un projet technique ou d'étude

→ **Sociabilité**

- travail en équipe
- chacun a une place dans une société, chacun a quelque chose à apporter et à apprendre
- souder le groupe des acteurs (en évitant les barrières anciens/nouveaux, activité truc/activité machin, permanent/occasionnel...)

Pour s'orienter vers ces intentions, les projets collectifs¹ paraissent opportuns.

mené, il concourt également à intégrer chacun grâce à ses atouts particuliers.

Les recherches en pédagogie (anciennes redécouvertes ou récentes) montrent qu'il y a une meilleure efficacité dans les apprentissages lorsqu'il y a confrontation de point de vue.



Principes de fonctionnement : « le tout projet autogestionnaire² »

Le stage consisterait à vivre deux projets en parallèles : un projet d'activité et un projet scientifique et technique. Il n'y a pas de « séquence didactique » à prévoir.

Ce qui est recherché pour chacun des acteurs³, c'est un statut social⁴. Il ne s'agit pas de rendre les participants stagiaires (une manière de les infantiliser⁵) mais de leur donner une place dans la microsociété⁶ qui les responsabilise et permet leur autonomie.

→ la conception et rédaction d'un projet pédagogique d'activité ou projet d'animation (PA)

- dans un domaine particulier (une activité telle que définie à l'anstj)
- dans le cadre du projet éducatif de l'anstj
 - outils méthodologiques et pédagogiques de l'anstj
 - pratique des sciences et techniques
 - projets expérimentaux de groupe
- dans les limites d'un cahier des charges écrit à l'avance
 - projet pédagogique du dispositif
 - cadre scolaire ou périscolaire défini
 - sécurité
 - public d'enfants (i.e. adéquation du projet aux capacités et attentes des enfants)
 - moyens limités (temps, lieux, matériel, animateurs, crédits)
- collectif
- méthodologie à définir par le groupe-projet⁷

→ la conception, réalisation et mise à l'épreuve d'un projet technique ou d'étude ou projet scientifique et technique (PST)

- dans un domaine particulier

² Le fonctionnement proposé peut être caractérisé d'autogestionnaire parce qu'il confère à l'ensemble du groupe-stage la quasi-totalité des responsabilités du bon fonctionnement du groupe-stage. C'est une traduction d'un modèle au départ politique, devenu pédagogique par la suite.

³ On parle d'acteur pour désigner chacune des personnes présentes (anciennement stagiaire et formateurs) sur le lieu-temps-stage. L'acteur signifie qu'une participation ne suffit pas, encore moins une assistance.

⁴ On pourrait aussi caractériser le fonctionnement de « globalisant », dans la mesure où ce ne sont pas les apprentissages qui sont visés en premier, mais le changement de statut social des acteurs, grâce au projet. Les apprentissages sont facilités par le statut social que les acteurs ont.

Par exemple, lorsqu'un groupe devra écrire les objectifs pédagogiques de son projet d'activité, il devra évidemment se pencher sur les capacités psycho-motrices moyennes des enfants auxquels s'adresse le projet d'activité. Personne ne viendra le dire au groupe. C'est parce que dans le groupe chacun se sentira responsable du projet qu'il aura envie de le faire bien et complètement. Bien entendu, ce fonctionnement permet (avantage et inconvénient) à chacun de n'approfondir que certains points. A la fin du stage, tous n'auront pas les mêmes acquis, mais ils seront tous « porteurs » de leur projet.

⁵ Le plus souvent, lors d'un stage de formation, même en pédagogie active, les formateurs ont préparé des séquences que les stagiaires vont « jouer ». Les formateurs tentent de (et réussissent à) atteindre des objectifs le plus souvent de contenu. L'incidence probable est que les stagiaires sont des « actés » et non des « acteurs » de la formation. Ce fonctionnement les enferme dans un statut social de dépendance vis à vis de leur encadrement. Lors de certains stages, les formateurs conscients qu'il existe un problème, veulent éviter ce problème en annonçant aux stagiaires les objectifs de la séquence suivante qu'ils vont « jouer ». Toujours est-il que les stagiaires, même avertis, ont le même rôle.

⁶ Microsociété que constitue le groupe-stage. En espérant que le comportement de cette microsociété aura des répercussions sur d'autres sociétés.

⁷ Le groupe-projet est l'unité qui rassemble les acteurs sur un projet particulier. Chaque acteur fera partie de deux groupes-projet.

- dans les limites d'un cahier des charges écrit à l'avance
- collectif
- moyens finis (ressources)
- méthodologie à définir par le groupe-projet

→ instances de régulation

Chaque groupe-projet s'autorégule comme il l'entend.

Une instance d'autorégulation du groupe-stage⁸ est nécessaire. Elle pourrait prendre la forme d'une réunion en grand groupe, d'une durée d'une demi-heure (et plus si nécessaire) les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} jours.

Un bilan à la fin du stage est également à prévoir. Pourquoi pas, par exemple, effectuer le bilan par projet.

Attention ! Le risque est grand que les personnes qui ont préparé le stage reprennent « naturellement » un rôle de « formateur ». Un peu de réflexion sur la manière de faire ces régulations permettra de l'éviter.

Ces principes de fonctionnement, ainsi que le fonctionnement doivent être annoncés dès le premier jour du stage (voire quelques jours avant pour laisser la possibilité à chacun d'amener documents, livre, projets personnels...) à tous les participants.

Dans cette organisation, on ne parle plus de moyens, mais plus spécifiquement de ressources.



→ humaines

Les habituels formateurs n'ont pas un rôle particulier dans le stage. Ils ont simplement préparé le stage sans les autres participants. Les formateurs et les stagiaires sont des acteurs.

Tous les acteurs du stage sont garants du respect des contraintes de départ (cahier des charges, délais...).

Il n'y a pas de « séquences didactiques » (bis). Lorsqu'un acteurs se pose une question, il peut accéder à n'importe quelle ressource pour trouver une réponse.

N'importe quel acteur peut avoir une réponse, il n'y a pas de rétention d'informations. Les réponses doivent être « naturelles », comme « dans la vie ».

A revoir :

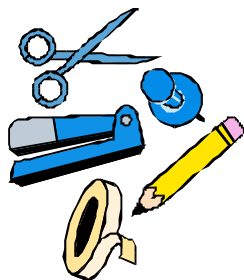
Bien entendu, les ressources humaines peuvent ne pas s'arrêter au groupe-stage. Il peut être fait appel à des personnes ressources extérieures au stage, « expertes » dans certains domaines. Dans ce cas, et comme pour le reste du stage, les interventions doivent partir d'interrogations⁹ des « acteurs ». Cela veut dire qu'il faut contacter à l'avance des personnes ressources, sans pouvoir leur dire si elles vont intervenir effectivement ou non.

→ matérielles

Le matériel doit être préparé à l'avance. Il fait partie des contraintes (cahier des charges) des projets. Il doit correspondre aux activités traditionnelles de l'anstj, en fonction des besoins de compétences en animateurs pour l'année scolaire suivante. Plus le matériel est riche et plus son utilisation enrichira les acteurs. *Pour autant, il faut que les futurs animateurs sachent ce*

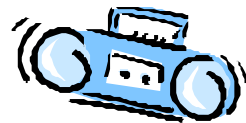
⁸ Le groupe-stage est la réunion de tous les acteurs sur le stage.

⁹ A l'anstj, cela fait longtemps qu'on a compris (Cf. la progression par phases) qu'il ne sert à rien d'apporter des réponses à des questions que les auditeurs ne se posent pas. En revanche, il faut offrir un environnement, une situation riche en éléments susceptibles d'inciter au questionnement. Le projet, une fois encore, est un outil fort adéquat pour répondre à cette exigence.



dont ils disposeront et ce qu'il sera difficile d'avoir dans les animations. De plus, le comportement de chacun tendra à responsabiliser les acteurs sur la gestion du matériel. Des listes de matériels, avec quantités indicatives et prix unitaires doivent être produites.

Il faut bien évidemment du matériel classique de stage (musique, tableau, rétroprojecteur, traitement de texte avec imprimante...)



→ documentaires

La documentation doit être très complète¹⁰. Elle doit être disponible à chaque groupe (voire à chaque acteur). Elle doit contenir :

- les éléments du cahier des charges (projet éducatif, documents de référence sur les outils de Sciences Techniques Jeunesse (méthodes de projet, progression par phases, démarches expérimentales), projet pédagogique des dispositifs)
- des éléments sur la connaissance des publics (capacités et développement des enfants, programmes scolaires, organisation d'une école, législation...)
- des éléments sur les activités pratiquées (exemples de projet d'activité, notes techniques, fiches de séquences d'activité, récit d'animation, sécurité, liste de matériels, prix et fournisseurs...)
- des guides structurels (plan pour la rédaction d'un projet d'activité, pense-bête pour la conception d'une animation...)
- grille complète et vide pour un projet d'activité
- guide méthodologique (faisant référence aux documents disponibles)
- fiches séquences vide issues de la formalisation des savoir-faire

→ géographiques

Il faut un lieu le plus ouverts possible¹¹. Ils doivent présenter une unité être identifiés.

Dors et déjà, il peut être envisagé quelques « coins »¹² nécessaires :

- coin valorisation des projets (techniques d'étude et pédagogiques)
 - il faut un grand mur et quelques tables.
- coin outillage chaud
- coin fragile
- coin sale (eau, peinture)
- pleins de tables de travail
- coin des bibliothèques



→ temporelles

Pour aboutir à des projets, il faut du temps. Cinq jours (50 heures) semble le minimum.

Comme les lieux, les temps doivent être ouverts¹³.

Planning proposé le 9 septembre 1998

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
--	-------	----------	-------	----------	--------	----------

¹⁰ Un important travail de recueil, voire d'écriture est à réaliser avant le stage.

¹¹ Ouverture des lieux : accès libres, matériel entièrement à disposition (pas de réserve, ça désresponsabilise), suffisamment grand...

¹² Coin ne veut pas dire salle.

¹³ Les débuts et fins de pratiques ou de réflexions ainsi que les pauses sont « assez libres » dans la limites auto-fixées par le groupe-projet et le groupe-stage.

<i>Matin</i>	Voyage en car Accueil	PA	PST	PA	PST	PST
<i>Après-midi 1</i>	PST - Projet scientifique et technique	PA	PA	PST	PST	PA Bilan
<i>Après-midi 2</i>	PST	PST Régulation	PA	PST Régulation	PA	Voyage en car
<i>Soirée</i>	PA - Projet d'animation	PST	PST	PA	PA	

Plutôt que de parler de journée type

Les horaires indicatifs proposés (ça veut dire que c'est à la discrétion de chaque groupe-projet) :

Matin : de 9h30 à 11h30

Après-midi 1 : de 14h00 à 16h00

Après-midi 2 : de 16h00 à 18h30

Soirée : de 20h30 à 22h30

Les rendez-vous obligatoires :

Déjeuner : à 12h

Dîner : à 19h

Régulation (les jours où il y en a) : à 18h